



SDORMP FORM SASU

SDORMP FORM, 5 impasse Colombette Bureau 3, 31000 TOULOUSE

Téléphone : +33651020431 - Courriel : sdormp.form@perfectariat.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 73 3107175 31 auprès du Préfet de la région Midi-Pyrénées

PRATIQUES RÉFLEXIVES AUTOUR DE LA PRISE EN SOINS ORTHOPHONIQUES DES TROUBLES DU LANGAGE ÉCRIT CHEZ L'ENFANT RECOMMANDATIONS DE BONNE PRATIQUE D'ÉVALUATION, DE PRÉVENTION ET DE LA REMÉDIATION

INFORMATIONS PRATIQUES



LIEU : TARBES

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap et que vous avez des besoins spécifiques, vous pouvez nous contacter en amont de la formation afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions



DATES :

Le vendredi 20/09/2024 de 09:00 à 10:30 : classe virtuelle

Travail non présentiel estimé à 2 heures: du 21/09/2024 au 03/11/2024

Le lundi 04/11/2024 de 13:00 à 17:00 : présentiel

Travail non présentiel estimé à 2 heures: du 05/11/2024 au 20/03/2025

Le vendredi 21/03/2025 de 13:00 à 16:00 : présentiel

Durée de la formation : 12 heures 30



Intervenant(e) : Aurélie ICHE, Orthophoniste

CONTACT pour les inscriptions : Chloé COLOMBET - sdormp.form@perfectariat.fr



Public et pré requis : Orthophonistes : les participants doivent être titulaires du Certificat de Capacité d'Orthophoniste ou de tout titre admis en équivalence.

Les orthophonistes doivent exercer régulièrement auprès de patients porteurs de troubles de neurodéveloppement, de troubles spécifiques du langage écrit. Chaque participant sélectionnera 15 de ces dossiers patients en langage écrit.



Coût de la formation : 630,00 euros TTC.

Coût de la formation en modalité DPC : 630,00 euros TTC.

Participants : 5 à 15



SDORMP FORM SASU

SDORMP FORM, 5 impasse Colombette Bureau 3, 31000 TOULOUSE

Téléphone : +33651020431 - Courriel : sdormp.form@perfectariat.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 73 3107175 31 auprès du Préfet de la région Midi-Pyrénées



Déroulé de l'action :

Les actions se dérouleront en trois temps, espacés de 5 à 8 semaines

Durée de 12h30 réparties comme suit :

- Temps 1: 1 heure 30 en classe virtuelle
- Entre les temps 1 et 2 : 2 heures en non-présentiel
- Temps 2: 4 heures en présentiel
- Entre les temps 2 et 3: 2 heures en non-présentiel
- Temps 3: 3 heures en présentiel
- Total: 12 heures 30

La méthode retenue pour cette action d'Évaluation des Pratiques Professionnelles est l'audit clinique ciblé sur l'intervention orthophonique dans le parcours de soins des troubles du langage écrit. Sur le plan clinique, il s'agit de tracer un parcours de soins en s'inscrivant dans une démarche de santé établie par la HAS. *[L'intervention orthophonique pour les troubles du langage écrit représente 20% de l'activité des orthophonistes en libéral, chiffres issus de la CNAM-2022]*

Celle-ci a été retenue en raison de son acceptabilité, de sa faisabilité en termes d'outils proposés, d'échelle de temps et de lieu pour les orthophonistes exerçant en libéral.

Le découpage en trois temps (T1, T2, T3) permet de mesurer les écarts entre la pratique réelle et les recommandations de bonnes pratiques publiées en 2022 sous la responsabilité du conseil national professionnel d'orthophonie (le CFO, collège français d'orthophonie). Ainsi, le délai de 4 à 6 semaines entre le temps 1 et le temps 2, et le délai de 3 à 6 mois entre le temps 2 et le temps 3, vont permettre aux orthophonistes :

- Entre le T1 et le T2 : De s'approprier la grille d'indicateurs et de réfléchir sur leur pratique
- Entre le T2 et le T3 : de modifier leur pratique et de l'améliorer.

En amont du T1, chaque participant sélectionne et numérote 15 de ses dossiers patients en langage écrit, puis 10 sont tirés au sort par participant. Ainsi le groupe base son travail sur l'analyse de 50 à 150 dossiers, le groupe étant constitué de 5 à 15 participants.

Les orthophonistes participant au groupe d'Évaluation des Pratiques Professionnelles devront avoir une pratique régulière dans le domaine des troubles du langage écrit.

En fonction des résultats d'une première évaluation, sous forme de réponse à un questionnaire de 17 items, les professionnels mettent en place des actions d'amélioration des soins.

L'impact de ces actions est évalué par une nouvelle mesure des écarts entre la pratique réelle observée et la pratique recommandée selon les mêmes critères d'évaluation.

Cette action EPP a pour finalité de faire progresser chacun mais également l'ensemble de la profession.



SDORMP FORM SASU

SDORMP FORM, 5 impasse Colombette Bureau 3, 31000 TOULOUSE

Téléphone : +33651020431 - Courriel : sdormp.form@perfectariat.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 73 3107175 31 auprès du Préfet de la région Midi-Pyrénées



Objectif de transformation des pratiques, des processus ou des résultats de soins :

Intégrer les pratiques réflexives et délibératives dans les compétences et les pratiques décisionnelles des acteurs de santé.

Inciter à la prévention des situations complexes concernant les patients atteints de troubles du langage écrit, par l'anticipation des difficultés et une approche critique des logiques de l'action qui les génèrent.

Lors du temps T2, entre 4 à 6 semaines après le T1, le groupe se réunit et tire les enseignements collectifs des résultats obtenus (chacun tirant ses propres conclusions de son évaluation personnelle qui reste confidentielle). Les résultats sont analysés collégialement, les points de fragilité sont repérés et le groupe détermine ses axes d'amélioration. Un consensus est recueilli sur les points à améliorer, et un outil commun est construit pour améliorer ces points.

Un temps de 3 à 6 mois est laissé entre les temps T2 et T3 pour permettre aux professionnels d'appliquer l'outil d'amélioration dans sa pratique et de réaliser de nouveaux bilans en apportant les aménagements nécessaires pour prendre en compte dans sa pratique professionnelle les résultats, enseignements et décisions prises à la suite de la première évaluation.

Lors du temps T3, les participants évaluent de nouveau leur pratique à partir des mêmes critères et des mêmes modalités que lors du temps T1.

Eléments du programme :

Les recommandations de bonne pratique sont conçues pour répondre à un double objectif : présenter les connaissances acquises de la recherche ainsi qu'un cadre clinique optimal pour les soins courants du langage écrit.

Sur le plan clinique, il s'agit de tracer un parcours de soins en s'inscrivant dans une démarche de santé établie par la HAS.

https://www.has-sante.fr/jcms/p_3161334/fr/troubles-du-neurodeveloppement-reperage-et-orientation-des-enfants-a-risque



Objectif pédagogiques :

Des recommandations de bonne pratique pour les Troubles du langage écrit, sous la direction du Collège Français d'Orthophonie ont été élaborées en 2022 selon la méthode de recommandations par consensus formalisé. (<https://www.college-francais-orthophonie.fr/recommandations-de-bonne-pratique-en-langage-ecrit/>)

Cette méthode permet de formaliser les points de convergence entre les orthophonistes sur l'évaluation, la prévention et la remédiation des troubles du langage écrit chez le patient ayant un TND.

Ces recommandations sont des propositions qui laissent au professionnel de santé toute autonomie dans la pratique de soin qu'il estime la plus appropriée, en fonction de ses propres constatations cliniques et des préférences du patient (HAS, 2020).

Cette action propose d'analyser, par la méthode de l'audit clinique ciblé, les pratiques professionnelles au regard de ces recommandations ainsi que des données scientifiques et cliniques qui les soutiennent notamment le DSM 5.



SDORMP FORM SASU

SDORMP FORM, 5 impasse Colombette Bureau 3, 31000 TOULOUSE

Téléphone : +33651020431 - Courriel : sdormp.form@perfectariat.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 73 3107175 31 auprès du Préfet de la région Midi-Pyrénées

L'intégralité des questions de la grille d'analyse de l'audit clinique est basée sur des items des recommandations de bonne pratique : toutes les questions posées relèvent de la pratique clinique dans les troubles du langage écrit.



PROGRAMME DE LA FORMATION :

Avant le premier temps présentiel, le ou la stagiaire sélectionne et numérote parmi ses dossiers patients en langage écrit ses 15 dossiers concernant des patients avec des troubles du Langage écrit les plus récents. Dix sont tirés au sort par le ou la facilitateur-riche.

Critères d'inclusion des participants :

- Orthophonistes intervenant régulièrement pour des patients avec des troubles du neurodéveloppement, des troubles du langage écrit
- Orthophonistes désireux d'avoir une pratique réflexive autour de l'intervention orthophonique dans le parcours de soin des patients avec des troubles du langage écrit chez l'enfant et de vouloir la mettre en œuvre

Critères d'inclusion des dossiers :

- Patients consultant pour des troubles du langage écrit
- Dossiers avec consentement des parents/tuteur pour le partage des informations le concernant et le traitement de son dossier en EPP - Patients qui ont bénéficié d'un bilan orthophonique pour des troubles du langage écrit de moins de 24 mois avant le T1
- Patients dont la tranche d'âge se situe entre 6 ans 6 mois et 16 ans (jusqu'à l'âge de 17 ans)
- Patients suivant une scolarité entre les classes de CP et Terminale, en milieu ordinaire

Critères d'exclusion des dossiers :

- Patients ne consultant pas pour des troubles du langage écrit
- Consentement des parents/tuteur non obtenu pour le partage des informations et le traitement du dossier dans le groupe d'analyse des pratiques - Patients qui ont bénéficié d'un bilan orthophonique plus de 24 mois avant le T1.
- Patients de 17 ans ou plus
- Patients bénéficiant d'une scolarité en milieu spécialisé (type IME)

UNITE 1 : Temps présentiel 1, en classe virtuelle, 1 heure 30

Le vendredi 20 septembre de 09:00 à 10:30

THEME : Présentation de l'audit clinique, de l'outil (grille d'analyse et outil statistique), remise des documents aux stagiaires, expérimentation de l'outil (grille d'analyse et outil statistique)

SDORMP FORM SAS au capital social de 500 € RCS 798 701 801 Toulouse SIRET : 798 701 801 00036 - NAF : 8559A

Site Internet : <http://www.formation-sdormp.fr/>



SDORMP FORM SASU

SDORMP FORM, 5 impasse Colombette Bureau 3, 31000 TOULOUSE

Téléphone : +33651020431 - Courriel : sdormp.form@perfectariat.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 73 3107175 31 auprès du Préfet de la région Midi-Pyrénées

Objectifs :

- Comprendre la finalité d'un audit clinique ciblé
- S'approprier les outils de l'audit : grille d'analyse, site internet permettant le traitement statistique des réponses, fiches techniques...

9h00-9h15 : Accueil des participants, tour de table

9h15-10h00 : le déroulement de l'audit clinique et les points d'appui de la pratique professionnelle

- La finalité de l'audit clinique ciblé
- Présentation des recommandations de bonne pratique
- Remise et présentation des outils de la pochette contenant : 1 dossier-type ; 1 grille d'analyse - questionnaire et grilles consignes de remplissage, glossaire, fiches techniques - Présentation de la grille d'analyse / questionnaire : échanges et réflexions autour des 17 items de la grille

10h00-10h30 : L'outil d'analyse et de statistiques de l'action

- Présentation du site internet permettant la saisie en ligne des grilles d'analyse de chacun des 10 dossiers et l'analyse statistique des résultats
- Attribution du code d'accès au site internet de saisie des grilles d'analyse
- Rappel de l'échéancier et des tâches à effectuer entre les sessions
- Questions diverses

**UNITE 2 : Non présentiel, non connecté, 2 heures
du 21/09/2024 au 03/11/2024**

Remplissage de grilles d'analyse pour les 10 dossiers tirés au sort avant le temps 1

**UNITE 3 : Temps présentiel 2, 4 heures
Le lundi 4 novembre de 13:00 à 17:00**

THEME : Suivi du déroulement du travail, choix des axes d'évolution et élaboration commune d'un outil d'amélioration à expérimenter, mise au point, précisions, explications avec exemples

Objectifs :

- Définir collectivement des axes prioritaires d'amélioration des pratiques
- Élaborer collectivement des outils d'amélioration des pratiques

14h-14h30 : Accueil des participants, recueil des premières impressions, liste des questions sur l'analyse des dossiers

14h30-15h45 : Analyse des résultats individuels et collectifs

Etude des résultats et items à améliorer collectivement.

Présentation des axes prioritaires à travailler.



SDORMP FORM SASU

SDORMP FORM, 5 impasse Colombette Bureau 3, 31000 TOULOUSE

Téléphone : +33651020431 - Courriel : sdormp.form@perfectariat.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 73 3107175 31 auprès du Préfet de la région Midi-Pyrénées

15h45-16h00 : Pause

16h00-18h00 : Élaboration des outils complémentaires

Rappel de l'exigence de réaliser tous les nouveaux bilans en intégrant les grilles d'analyse et outils d'amélioration retenues.

Questions diverses.

UNITE 4 : Non présentiel, non connecté, 2 heures

du 05/11/2024 au 20/03/2025

Remplissage de grilles d'analyse pour 10 nouveaux dossiers

15 nouveaux dossiers concernant des patients avec des troubles du Langage écrit seront à sélectionner et à numéroter par le ou la stagiaire juste avant le temps 2. Le ou la facilitateur-riche en tirera 10 au sort qui seront à remplir en ligne entre le temps 2 et le temps 3

Critères d'inclusion des dossiers :

- Patients consultant pour des troubles du langage écrit
- Dossiers avec consentement des parents/tuteur pour le partage des informations le concernant et le traitement de son dossier en groupe d'analyse des pratiques
- Patients qui ont bénéficié d'un bilan orthophonique de moins de 24 mois avant le T2
- Patients dont la tranche d'âge se situe entre 6 ans 6 mois et 16 ans (jusqu'à l'âge de 17 ans)
- Patients suivant une scolarité entre les classes de CP et Terminale, en milieu ordinaire

Critères d'exclusion des dossiers :

- Patients ne présentant pas pour des troubles du langage écrit
- Consentement des parents/tuteur non obtenu pour le partage des informations et le traitement du dossier dans le groupe d'analyse des pratiques - Patients qui ont bénéficié d'un bilan orthophonique plus de 24 mois avant le T1.
- Patients de 17 ans ou plus
- Patients bénéficiant d'une scolarité en milieu spécialisé (type IME)

UNITE 5 : Temps présentiel 3, 3 heures

Le vendredi 21 mars de 13:00 à 16:00

THEME : Résultat du second remplissage des grilles d'analyse, comparaison T2-T1, analyses, constats, discussions, poursuite de l'élaboration de l'outil si des corrections sont nécessaires, échanges de points de vue, phase de « consolidation » des représentations collectives

Objectifs :

- Évaluer collectivement et individuellement les modifications/améliorations de pratiques depuis le T2

SDORMP FORM SAS au capital social de 500 € RCS 798 701 801 Toulouse SIRET : 798 701 801 00036 - NAF : 8559A

Site Internet : <http://www.formation-sdormp.fr/>



SDORMP FORM SASU

SDORMP FORM, 5 impasse Colombette Bureau 3, 31000 TOULOUSE

Téléphone : +33651020431 - Courriel : sdormp.form@perfectariat.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 73 3107175 31 auprès du Préfet de la région Midi-Pyrénées

- Élaborer des outils d'amélioration collectifs et individuels si nécessaires
- Élaborer un compte rendu de l'audit clinique ciblé

14h00-14h45 : Accueil des participants, tour de table : impressions, commentaires, retours d'expériences.

14h45-16h00 : Restitution des résultats du groupe

Analyse-comparaison des résultats T2/T1

Évaluation des résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés par le groupe

Évaluation par chaque participant de sa progression personnelle

16h00-16h15 : Pause

16h15-17h00 : Réflexion, discussion et synthèse des travaux du groupe.

Présentation d'une sélection d'outil d'amélioration issus d'autres groupes

En fonction de l'analyse des résultats individuels et collectifs, élaboration d'un document final

« compte rendu de l'audit clinique »

CADRE DE LA FORMATION

Type de programme :

Action d'Evaluation des Pratiques professionnelles destinée aux orthophonistes

Orientation(s) :

Orientation n°10 :

Orientation n°33 : Amélioration de la pertinence des parcours prioritaires

SDORMP FORM SAS au capital social de 500 € RCS 798 701 801 Toulouse SIRET : 798 701 801 00036 - NAF : 8559A

Site Internet : <http://www.formation-sdormp.fr/>



SDORMP FORM SASU

SDORMP FORM, 5 impasse Colombette Bureau 3, 31000 TOULOUSE

Téléphone : +33651020431 - Courriel : sdormp.form@perfectariat.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 73 3107175 31 auprès du Préfet de la région Midi-Pyrénées

SDORMP FORM SASU

SDORMP FORM, 5 impasse Colombette Bureau 3, 31000 TOULOUSE

Téléphone : +33651020431 - Courriel : sdormp.form@perfectariat.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 73 3107175 31 auprès du Préfet de la région Midi-Pyrénées

Méthode(s) : Audit clinique ciblé, les pratiques professionnelles au regard de ces recommandations ainsi que les données scientifiques et cliniques qui les soutiennent notamment le DSM 5

Moyens d'encadrement, pédagogiques et techniques : Un représentant de l'organisme de formation sera présent lors de la formation.

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation : Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.

Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation : Un questionnaire de satisfaction sera envoyé par mail en fin de formation et devra être complété en ligne dans le délai imparti.

A l'issue de l'action de la formation, une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire. Le suivi de la formation ne donne pas lieu à délivrance de diplôme, certificat ou de tout autre document la sanctionnant.

Public concerné par l'action de formation : Orthophoniste.

DELAIS D'ACCES

Dès l'ouverture des inscriptions sur notre site, généralement au cours du 4ème trimestre, toute personne possédant les pré-requis peut s'inscrire à la formation qui aura lieu au plus tard dans les 15 mois suivants (selon la date annoncée dans le programme). Dans la limite des places disponibles, les inscriptions restent possibles jusqu'à 10 jours avant le début de la formation, délai minimal nécessaire à la constitution du dossier.

MODALITES D'INSCRIPTION

Les inscriptions seront retenues par ordre d'arrivée s'il y avait un nombre trop important de participants.

Vous vous pré-inscrivez en ligne via le site de la FNO : www.fno.fr

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SDORMP FORM.

Les professionnels libéraux qui souhaitent valider leur DPC au titre de cette formation doivent également s'inscrire sur le site www.mondpc.fr. Ils seront guidés dans leurs démarches tout le long de leur inscription.

Attention veillez à ne pas commettre d'erreur dans la saisie de votre courriel.

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SDORMP FORM le coût de la formation.

Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SDORMP FORM



SDORMP FORM SASU

SDORMP FORM, 5 impasse Colombette Bureau 3, 31000 TOULOUSE

Téléphone : +33651020431 - Courriel : sdormp.form@perfectariat.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 73 3107175 31 auprès du Préfet de la région Midi-Pyrénées

Si vous êtes SALARIE, nous vous remercions de nous contacter par mail :
sdormp.form@perfectariat.fr

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SDORMP FORM, cette inscription devra être confirmée par son employeur. Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SDORMP FORM.

Nous vous confirmons et vous envoyons par mail votre dossier d'inscription dans les 72 heures.

Vous nous retournez votre dossier d'inscription complet avec votre règlement, par voie postale, sous 7 jours à l'adresse suivante : *SDORMP FORM, Convention Formation n°19, BP 4, 31450 BAZIEGE*

Nous finalisons votre inscription que nous vous confirmons par mail dans les 72 heures suivant la réception de votre dossier complet.